



Fiche de mission Bénévole

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ADJOINT

Il soutient le Délégué départemental dans le pilotage et l'animation de la délégation.
Il assume la délégation lorsque son délégué est absent.

MISSIONS DU DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ADJOINT :

Soutien du Délégué dans l'animation de la Délégation

Recrute des adhérents (bouche à oreille, communication, parrainage, ...),
Seconde le Délégué dans l'organisation des activités,
Aide au développement des actions engagées par l'Association.

Représente le délégué chaque fois que cela s'avère nécessaire

Participe avec l'accord du Délégué aux Commissions patrimoine (CDNPS),
Assure la représentation de la délégation quand le Délégué ne peut l'assumer.

COMPÉTENCES TECHNIQUES :

Bonne connaissance de l'Association et de ses missions,
Maîtrise des outils informatiques.

COMPÉTENCES PERSONNELLES :

Goût pour le patrimoine,
Qualités relationnelles,
Goût pour le travail en équipe.